

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2013

## OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 2937

présenté par  
Mme Duby-Muller

-----

**ARTICLE 1ER QUINQUIES**

Supprimer l'alinéa 1.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le droit permettait déjà au juge des affaires familiales de maintenir des liens entre un enfant et un tiers, dans l'intérêt de l'enfant.

L'ajout est inutile.